

Paris, le 19 mars 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE
de Claudy LEBRETON, Président de l'ADF

**RMI : LES NOUVEAUX CONSEILS GENERAUX CONCERNES
ET VIGILANTS**

Le gouvernement vient d'annoncer la diminution de 8% en 2007 du nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI), allocation dont la gestion est entièrement décentralisée aux conseils généraux.

Claudys LEBRETON, Président de l'Assemblée des Départements de France, prend acte de cette baisse statistique constatée en 2007, après trois années de hausse continue.

Il rappelle à cette occasion que cette allocation est versée à plus d'1,1 million de personnes dans notre pays, et qu'elles bénéficient de politiques actives d'insertion conduites par les conseils généraux, dans un contexte économique particulièrement difficile.

Premiers acteurs territoriaux des politiques de solidarité, les présidents des conseils généraux, réunis au sein de l'ADF, seront particulièrement exigeants sur les conditions de la réforme annoncée des minima sociaux.

Ils veilleront en particulier à être réellement parties prenantes des négociations sur cette réforme, qui semble être engagée sur la voie d'une généralisation très rapide du revenu de solidarité active, alors que les expérimentations viennent seulement de s'engager.

Ils continueront d'être extrêmement attentifs au sort des personnes les plus durablement éloignées de l'emploi.

Et bien évidemment ils observeront la plus grande vigilance sur les conditions de financement de la réforme, rappelant que le transfert du RMI depuis 2004 s'est traduit par une charge supplémentaire cumulée de 2 milliards d'euros.

Contact : Valérie Bonnet
Valerie.bonnet@departement.org
Tél. : 01 45 49 60 20